

# Orientations

## Orientation 4.4 Faire des îles un espace d'excellence en matière d'écoresponsabilité

Les enjeux et les principes énoncés sont communs avec ceux de l'Objectif 4.I de la partie 3 de la Charte « Faire des îles un espace exemplaire d'écoresponsabilité ».

[...]

9 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>4.4.1 AOA île Établir un schéma d'écomobilité concerté et mutualisé entre les différentes catégories d'usagers sur les îles</b></p> <p>Déclinaison locale du schéma d'écomobilité de l'aire d'adhésion, le schéma d'écomobilité des îles devra intégrer une réflexion globale sur la mobilité en prenant en compte les différents usages et usagers (privés et professionnels en lien avec le niveau d'activité de chaque île) et intégrant toute la chaîne de la problématique des transports : limitation du nombre de véhicules, stationnement, modes doux, transport maritime, transport en commun, fret, véhicules propres, etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à l'élaboration d'un diagnostic</li> <li>Participation aux propositions spéciales îles dans le cadre du renouvellement du PDU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à l'élaboration d'un diagnostic</li> <li>Participation aux propositions spéciales îles dans le cadre du renouvellement du PDU</li> <li>Sur Porquerolles, pérennisation à l'année de la navette électrique mise à disposition des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>TPM, PTP, association des commerçants, associations des habitants, propriétaires, ADEME, CG83, EDF</li> </ul>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p><b>4.4.7 Coeur et AOA île Limiter les consommations énergétiques sur les îles en réalisant un diagnostic énergétique, suivi d'actions de réduction des</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à la démarche avec les partenaires</li> <li>Partage d'expérience</li> <li>Appui technique aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à la démarche</li> <li>Définition et mise en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>TPM (PCET, PLH)</li> <li>PTP</li> <li>DGA dans son</li> </ul>

# Orientations

<p><b>consommations du bâti et de l'espace public.</b></p>	<p>porteurs de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et Sensibilisation</li> </ul>	<p>place des solutions sur les bâtiments et ouvrages publics</p>	<p>périmètre défense</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des commerçants, associations des habitants, propriétaires, partenaires privés, EDF, ADEME, CMA, STAP du Var, CCIV, ADEME</li> <li>• CG83, CAUE, Pôle Cap Énergie, BDM, Envirobat</li> <li>• COFOR83 (animateur espace info énergie)</li> </ul>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p><b>4.4.9 AOA île Améliorer l'assainissement au Levant.</b></p> <p>Sur l'île du Levant, la partie civile est dotée d'installations d'assainissement individuel. Il est nécessaire d'opérer un contrôle renforcé de ces équipements afin de limiter les pollutions. Sur la base de la DGA, la station d'épuration devra faire l'objet de travaux de mises aux normes. Les possibilités éventuelles de raccordement d'une partie des habitations de la partie civile sera étudiée pendant la durée de la charte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulsion de la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération des acteurs</li> <li>• TPM, PTP, DGA dans son périmètre défense, syndicat Héliopolis, association des commerçants, associations des habitants, propriétaires, agence de l'eau RMC</li> </ul>

Référence ID de l'article : #5297

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 08:08